

LA PETITE ENFANCE

Pour toutes les questions concernant votre enfant et notamment pour les moyens de garde, vous pouvez contacter le service Petite Enfance de la CDC au numéro ci-dessous :



COMMÉMORATION : 10 ANS APRÈS

Le 23 octobre 2025, de très nombreuses personnes se sont rassemblées pour rendre hommage aux victimes de l'accident du bus de Puisseguin le 23 octobre 2015. La cérémonie était ponctuée de discours, de prières et de musique.



L'église de Petit-Palais était bien trop petite pour accueillir tout le monde. La cérémonie religieuse fut particulièrement émouvante avec l'intervention d'Alice, notre violoncelliste attitrée et sa collègue harpiste, la chorale « le cœur du sud » de Saint-Seurin sur L'Isle. La cheffe de chœur, Esther, a fait résonner sa voix a cappella ce qui suscita un moment d'émotion très intense. Des gerbes ont ensuite été déposées aux stèles de Petit-Palais et Puisseguin.

Maintenant, le collectif des victimes est en attente du résultat du pourvoi en cassation.

LE COIN DES INFOS

Luminaires



Lorsque vous constatez qu'un luminaire est défectueux dans notre village, nous vous demandons de bien vouloir en relever son numéro pour le signaler à la mairie afin qu'il soit réparé dans les meilleurs délais.

Animaux

Si vous avez des animaux : chiens, vaches, chevaux... Merci d'envoyer par mail à la mairie des photos de ceux-ci avec votre numéro de téléphone afin de faciliter les contacts en cas de divagation (risque d'accident).



Petit clin d'oeil

Vous avez peut-être oublié, sachez que le 27 février 2026, cela fera 2 ans que le nouveau pont sur la RD21 a été inauguré à la satisfaction de tous.

Dates à retenir

Janvier 2026

07/01
Assemblée Générale La Palette Palaisienne

10/01
Repas festif le Cercle de l'Amitié

16/01
Voeux de la municipalité

31/01
Loto des écoles à Lussac

Février 2026

07/02
Repas de l'ACCA

28/02
Théâtre le Cercle de l'Amitié

Mars 2026

15/03
Élections Municipales

22/03
Élections Municipales

28/03
St-Patrick - Comité des fêtes

28/03
Carnaval des écoles (Maison des Associations)

Juin 2026

5, 6 et 7/06
Exposition peinture La Palette Palaisienne

05/06
Assemblée Générale ACCA

20/06
Repas de fin d'année du club de Gymnastique

27/06
Fête locale Comité des fêtes

Octobre 2026

04/10
Octobre Rose Club de Gymnastique

Novembre 2026

07/11
Sardinade ACCA

29/11
Marché de Noël Comité des Fêtes

PETIT-PALAIS ET CORNEMPS EST SUR INTRA-MUROS



Pour rester informé sur toutes les activités des 22 communes de la CDC connectez-vous à l'application Intra-Muros (téléchargeable depuis votre portable). Vous connaîtrez en temps réel l'actualité, les événements et les services de votre commune et de ses alentours.

Pour les informations de la CDC : site de la communauté de communes : <https://www.grand-saint-emilionnais.fr>

ÉTAT CIVIL

⇒ NAISSANCES

Alix, Louise HENNINGER née le 5 Août 2025 à Libourne (Gironde)
Mya, Liza, Julie ROQUES LUSSET née le 7 octobre 2025 à Libourne (Gironde)
Félicitations aux heureux parents

⇒ MARIAGES

Mickaël BIROLLEAU et Hélène Nelly Roberte GURHEM le 17 Mai 2025
Loris Jules Jean ANDREUX et Romane ROGERIE le 9 Août 2025
Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

⇒ PACS

Laura BERTRAND et Quentin URBAIN le 4 avril 2025
Solenn Pauline Noëlie et Matthieu Paul DUMERY le 5 juin 2025
Christine CROIZET et Julien TEIXEIRA le 25 juillet 2025
Nelly ANDRÉ et Caroline SANTRAND le 29 septembre 2025
Rémy François Jules ROQUES et Tania Emilie LUSSET le 1er décembre 2025
Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux pacsés

⇒ DÉCÈS

Lucette MONCASSIN épouse BROUDICHOUX le 3 février 2025 à Pays de Belvès (24)
Christian Gabriel VERDIER le 28 mars 2025 à Petit Palais et Cornemps (33)
Jonathan Simon TENAILLEAU le 6 mai 2025 à Petit Palais et Cornemps (33)
Lucien BROUDICHOUX le 9 mai 2025 à Libourne (33)
Jean-Claude Raymond Marie ANGE le 26 mai 2025 à Petit Palais et Cornemps (33)
Marilyne MICOINE le 1er juin 2025 à Petit Palais et Cornemps (33)
Frédéric DELFAUT le 26 août 2025 à Bordeaux (33)
Eric, René FULGENCIO le 4 novembre 2025 à Pessac (33)
Pauline POLY épouse PAQUAUD le 20 novembre 2025 à La Roche Chalais
Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles

Mairie

106 route des Artigues de Lussac - 33570 Petit-Palais-et-Cornemps
05 57 69 62 03
www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr
mail : mairiepetitpalaisetcornemps@orange.fr

Horaires : Secrétariat ouvert au public

Lundi : 9h à 12h et 14h à 18h30
Mardi : 14h à 18h30
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 14h à 18h30
Vendredi : 14h à 17h30

Congés de fin d'année :

Le secrétariat sera fermé du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus.

Informations cimetièrè

Il reste 5 caveaux à vendre dans l'ancien cimetière autour de l'église. Si cela vous intéresse, prenez contact avec la mairie.

Journal municipal n°34

Décembre 2025
Edité à 350 exemplaires

Directrice de la publication :
Patricia RAICHINI

Graphisme / Impression :
Caruso Aquitaine et Imprimerie à Réaction



BULLETIN MUNICIPAL N° 34

Décembre 2025

Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,

Alors que la nature part doucement vers la période hivernale, l'État se trouve dans des turbulences budgétaires qui mettent à mal nos budgets communaux. Depuis plusieurs années les dotations diminuent et les obligations augmentent. Concernant les investissements, les subventions sont accordées au compte-gouttes. Nos projets avancent mais n'ont pu être réalisés pour 2025. L'acquisition des bâtiments concernant l'installation du pôle médical et d'un logement pour des jeunes médecins ou autres a eu lieu au mois d'octobre 2025. Pour ne pas gréver nos finances, nous

avons mis le presbytère en vente dans 4 agences depuis le début de l'année.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera arrêté par la CDC début mars, puis transmis aux personnes publiques associées (chambre des métiers, CCI, INAO, DDTM, PETR, CDPNAF, SNCF, etc...) ensuite soumis à l'enquête publique. L'approbation est prévue fin d'année 2026, début 2027. Pour plus de renseignements sur les différentes étapes, dirigez-vous sur le site internet de la Communauté de communes du Grand St Emilionnais.

Notre commune est à dominante forestière. Les zones urbanisées en limite du massif forestier constituent un risque majeur pour les biens comme pour les personnes. La loi du 10 juillet 2023 vise à renforcer la prévention du risque incendie. Étant donné que le risque peut venir d'une habitation, cette loi oblige les occupants riverains de ces forêts à débroussailler sur 50 m, même si celles-ci ne leur appartiennent pas.

Cette année encore, la belle saison se prolonge et nous mène jusqu'à Noël. Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année entourés de toutes les personnes qui vous sont chères. Profitez des bons moments, car nous ne savons pas de quoi demain sera fait.

Le Conseil Municipal et moi-même vous recevrons à la salle des fêtes le 16 janvier 2026 à 19 h pour échanger nos vœux autour du verre de l'amitié.

Le Maire, Patricia Raichini

Honneur et félicitations

Samedi 15 novembre 2025, Madame le Maire, Patricia RAICHINI, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil.

Cette médaille, remise par M. Bernard LAURET, Président des maires de Gironde et de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, récompense 30 ans au service de la collectivité.

Collège «Lucie Aubrac»

C'est le nom choisi pour le nouveau collège de Lussac. Celui-ci a été officiellement inauguré le 6 octobre 2025. Après plusieurs années d'attente, les jeunes de notre RPI vont pouvoir travailler dans des conditions optimales. Cette année, 3 élèves ont été diplômés :

- Brevet des collèges : AUDOUIN Léa et VOISIN Louis
- Certificat de formation générale : HERBIN Léa

Félicitations pour cette réussite et comme tous les ans, la municipalité leur a remis une carte-cadeau.

BUDGET 2025

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes
Pour un montant de : **866 860,34 €**
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes
Pour un montant de : **386 998,35 €**

Principales réalisations effectuées pour l'année 2025

- Acquisition de matériel cantine : 1 congélateur et 1 réfrigérateur
- Acquisition de matériel salle polyvalente : 1 cuisinière électrique
- Acquisition deux immeubles au « Bourg »
- Installation portail à l'école
- Equipement jeu dans la cour de l'école
- Travaux de voirie sur diverses voies communales
- Réfection des tribunes
- Peinture extérieure Mairie

Le Budget unique 2025 est voté à l'unanimité.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars 2026 pour les communes de moins de 1000 habitants : une évolution majeure.

À compter du prochain scrutin, le conseil municipal des communes de moins de 1000 habitants sera élu selon les mêmes modalités que celui des autres communes. Il faudra présenter une liste strictement paritaire (un homme/une femme ou une femme/un homme en alternance) et il n'y aura plus de possibilité de panachage.

Attention : si une liste de candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression) votre vote sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

Rappel : inscription sur la liste électorale de Petit-Palais et Cornemps

- Avoir 18 ans
- Être de nationalité française
- Jouer de vos droits civiques et politiques
- Être inscrit sur la liste électorale

Pour s'inscrire :

- Soit en ligne via la nouvelle version de la télé-procédure d'inscriptions sur les listes électorales. Un formulaire devra être complété, <https://www.service-public.gouv.fr/>
- Soit en mairie, aux heures d'ouverture :
 - Fournir une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
 - Un justificatif de domicile (facture d'eau ou impôts ou assurance)

Si tous ces éléments sont fournis, le service élections procédera à la validation de votre demande et à votre inscription sur la liste électorale. Votre carte électorale vous sera envoyée à votre domicile.
Pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans et étant en règle avec leur recensement citoyen, une inscription d'office est effectuée par les services du Ministère de La Défense.

Voter par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer au bureau de vote, il est possible de donner procuration. Il n'est plus nécessaire que le mandataire soit inscrit dans la même commune que son mandant.

Chaque mandataire ne peut disposer que de deux procurations dont une seule établie en France :

- En ligne via ma <https://www.maprocuration.gouv.fr/>
- Sur le territoire français : auprès de la Gendarmerie Nationale ou d'un commissariat de Police.

Hors de France : Auprès des services consulaires ou des services de l'ambassade.

Le mandant doit se présenter personnellement, muni de sa pièce d'identité. La présence du mandataire n'est pas nécessaire.

La procuration est établie sans frais.

SMICVAL

Grâce à votre mobilisation et à celle de vos élus, notre commune a obtenu le maintien d'un service de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte, pratique, accessible à tous et adapté à nos territoires ruraux. Si l'accord de médiation signé par les communes du Collectif engendre une réduction de la fréquence des collectes, il en maintient le principe, évitant ainsi le déploiement des points d'apports collectifs qui aurait rendu la suppression de la collecte en porte-à-porte irrévocable.

Une nouvelle période s'ouvre durant laquelle nous allons démontrer collectivement que la mobilisation des élus et des habitants permet de s'engager avec efficacité dans une politique de tri réduisant le coût de traitement des déchets collectés. Tel est le défi que nous devons relever collectivement pour pérenniser la collecte en porte-à-porte et être entendu lors des discussions qui s'ouvriront en 2026 avec les instances renouvelées du Smicval issues du résultat des prochaines élections municipales et communautaires.

En triant mieux, en réduisant nos déchets à la source et en participant activement au compostage individuel ou collectif, nous démontrerons que la collecte en porte-à-porte permet d'atteindre les objectifs de réduction des déchets enfouis à un coût contenu.

C'est une question de **responsabilité** partagée : plus nous réduirons les tonnages collectés, moins la facture du service augmentera.

Ensemble, faisons le choix du bon sens : mieux trier et réduire nos déchets, c'est préserver la collecte en porte-à-porte et notre environnement.

Quelques ajustements sont encore nécessaires. Nous vous demandons de bien respecter le calendrier qui vous a été remis et de mettre à disposition les poubelles dès la veille au soir du jour de collecte.

LA VIE DES ÉCOLES

L'école de Petit-Palais accueille les élèves du CE1 au CM2 auxquels de nombreux projets leur sont proposés chaque année.

Les enfants de la maternelle au CP sont accueillis à l'école de Saint Sauveur de Puynormand (RPI).

Durant l'année scolaire 2024-2025, les enfants de la commune ont pu partir 3 jours en Auvergne pour découvrir les volcans et le site du Lemptegy grâce au soutien financier du SIRP, de l'association des parents d'élèves et de la coopérative scolaire. Ils ont pu également participer avec leurs camarades de Saint Sauveur à une « animation Kapla » réalisant d'énormes constructions par l'assemblage des célèbres planchettes de pin des Landes de l'entreprise de jouets française Kapla.

Pour l'année 2026, de nombreux projets culturels sont envisagés : créations artistiques, visites de musées et expositions. Les activités sportives ne seront pas en reste en 2026 avec des cycles de sorties vélos et piscine.

« LE RESTO DU COIN »



Notre très renommé « Gillou » a pris définitivement sa retraite. Par sa sympathie, sa cuisine fine, son entrecôte, il a fait une belle réputation au « PRINCE SARMENT » dont les braises qui brûlaient depuis plusieurs décennies, se sont éteintes.

Le vent de « L'EOLE » est venu jusqu'à Petit Palais et Cornemps, déposer un autre grand cuisinier : Thierry BOUYE qui l'a transformé en « LE RESTO DU COIN » depuis le 1er avril 2025.

Le restaurant est ouvert du lundi midi au samedi midi, ainsi que le vendredi soir et samedi soir. Plusieurs formules sont proposées chaque jour dans lesquelles vous trouverez de quoi régaler vos papilles.

COORDONNÉES :
23 route de Plaisance
33570 Petit Palais et Cornemps
05 57 56 08 30 / 06 30 46 41 96

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Association des anciens combattants

Pour que Petit-Palais et Cornemps soit toujours représenté au sein de cette association, Monsieur THIBAUD Didier, habitant de la commune, s'est porté volontaire en tant que porte-drapeau. Il a effectué son service militaire classe 91/04 - 6ème régiment de Cuirassier de Olivet - deuxième DB du Général Leclerc - Soldat 1ère classe.

Il est intervenu pour la première fois lors de la cérémonie du 11 novembre 2025.

Pour devenir porte-drapeau, il faut avoir effectué son service militaire : **appel aux volontaires**.



Bibliothèque David Crochet

La bibliothèque municipale, située derrière la salle des fêtes, est ouverte tous les jeudi après-midi. Un grand choix de livres pour adultes et enfants vous y attend : plus de 2000 avec des nouveautés tous les mois !

L'inscription et le prêt sont gratuits, venez nombreux.

HORAIRES D'OUVERTURE :

De 15h15 à 18h15 du 1er novembre au 31 mars.
De 16h à 19h du 1er avril au 31 octobre.

La Palette Palaisienne

Peintures, sculptures, photographies, aquarelles ont pu être admirées par le public en présences des artistes dans la salle polyvalente de Petit-Palais en mai 2025. Une partie de l'exposition était consacrée aux travaux réalisés par les enfants des écoles à leur retour d'Auvergne. Après avoir découvert les volcans, leurs peintures étaient explosives. Ainsi sensibilisés à l'expression artistique dans toutes ses formes, les enfants vont poursuivre ces initiations avec Monsieur François DECAUZE, président de l'association La Palette Palaisienne.

Il nous attend les **5, 6, 7 juin 2026** pour une nouvelle manifestation.



Jean-Guy DAGNEAU, Peintre



Vincent AVRIL
Sculptures



Frédérique D'ANTONI
Peintre



François DECAUZE, Peintre



Claude LAUSERO
Photographe



Michel DALLET
Peintre